

Contenu de la formation

La formation prépare à la réalisation d'opérations de maintenance préventive et corrective sur des équipements industriels. Elle porte sur l'analyse d'un dysfonctionnement, l'application d'un plan de maintenance, l'utilisation d'outils et d'appareils de contrôle, ainsi que sur le respect des procédures qualité et sécurité.

Les apprentissages s'appuient sur des situations professionnelles permettant de développer les compétences nécessaires à l'intervention en environnement industriel.

Débouchés

À l'issue de la formation, le titulaire peut exercer les fonctions suivantes :

- Opérateur en maintenance industrielle
- Agent de maintenance
- Assistant technicien maintenance
- Opérateur polyvalent en industrie

Condition d'accès

Les prérequis attendus sont les suivants :

- Lire, écrire, compter.
- Expérience dans une entreprise industrielle est un plus.
- Intérêt pour la mécanique et les équipements techniques.
- Respect des consignes de sécurité.

Les objectifs

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- BDC – Réaliser des opérations de maintenance préventive
- Appliquer un plan de maintenance simple.
 - Contrôler l'état des équipements.
- BDC – Participer aux opérations de maintenance corrective
- Identifier une anomalie ou un dysfonctionnement simple.
 - Assister à la remise en état d'un équipement.
- BDC – Appliquer les règles QHSE
- Respecter les consignes de sécurité.

CODE RNCP
36376

CENTRES DE FORMATION
Désertines, Cournon

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

Taux de réussite à l'examen

Première session d'examen en 2027

- + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
- 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
- Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
- + de 500 entreprises parentaires

- Contribuer à la fiabilité et à la performance des installations.

Durée de la formation

450h constatées en moyenne (A définir suivant positionnement)

Contact

Centre de Clermont :
7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne
04 73 69 41 11
Conseillère : Katy BERTELOOT

Centre de Montluçon :
62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines
04 70 28 23 12
Conseiller : Nicolas MARGERY

Les centres vous accueillent sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques :

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques. Plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Modalité d'évaluation

Les connaissances et / ou les capacités professionnelles de l'apprenant(e) sont évaluées en cours de formation par différents moyens : mises en situations, études de cas, QCM...

En fin de formation, les compétences sont évaluées par un jury d'une mise en situation professionnelle, de l'analyse du dossier professionnel et d'un entretien final.

La certification sera obtenue après validation de l'ensemble des compétences.

Modalités d'accès

- Entrée / sortie permanente. Prendre contact avec le centre pour l'inscription. Accès sous 1 mois variable selon les disponibilités et sous réserve du nombre de place.
- Délais d'accès de 12 mois maximum après confirmation via le bulletin d'inscription, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits et dans la limite des places disponibles.

Suite de parcours et passerelles possibles

La formation permet une insertion professionnelle rapide.

Une évolution vers des certifications supérieures telles que Technicien de maintenance industrielle ou Pilote de systèmes de production automatisée est possible selon l'expérience acquise.

Blocs de compétences

Possibilité de valider un/ou plusieurs blocs de compétences

Equivalence

Néant

Tarifs

En apprentissage :

- Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Formation financée pour tout ou partie par les OPCO pour les entreprises privées sur la base d'un coût branche.

Au titre de la formation continue : Voir les tarifs